

700 millions pour le gazoduc qui traversera le département

C'est l'un des plus gros investissements que la région n'ait iamais connu. Un simple tuyau, mais doté d'un véritable enjeu géopolitique

Jean-François LAVILLE

« L'Arc de Dierrey », tel est le nom donné au projet d'implanta-tion d'une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel entre l'Oise et la Haute-Marne, plus précisément entre Cuvilly et Voi-sines, sur près de 300 km de lon-gueur. Plus d'un tiers du tracé se travuse dans l'Aube, qui duvait trouve dans l'Aube, qui devrait être traversée d'ouest en est par un tuyau d'1,20 mètre de diamètre et d'une épaissseur allant de

15 à 27 mm. Pourquoi Dierrey ? Parce que le gazoduc passera notamment à Dicrrcy-Saint-Julien où se trouve déjà une station de compression du gaz. Et pourquoi un tel projet portant sur la somme farami-neuse de 700 millions d'euros ? Réponse : pour des questions techniques, stratégiques, voire géopolitiques. « Ce dossier cor-respond à la nécessaire consoli-dation de la sécurité d'approvisionnement du pays dans un contexte visant à la construction d'un véritable marché européen du gaz naturel », commente Phi-lippe Boucly, le directeur général de GRTgaz.

Perspective 2014

Cette société a pour mission d'exploiter et de développer le ré-seau de transport du gaz naturel en France. Un gaz pour lequel la

que) dépendante de l'étranger, et qui arrive du sud et de l'ouest par méthanier, de l'est et du nord par gazoduc.

D'importants projets sont en cours d'élaboration pour accueillir le gaz en plus grande quantité, notamment à Dunker-que et à Antifer en Normandie. Encore convient-il d'anticiper Encore convient-il d'anticiper sur les moyens d'acheminer ce gaz, d'où la nécessité de ce nou-veau gazoduc. Le temps d'effec-tuer un grand débat public et les études, le chantier pourrait débu-ter en 2012 pour aboutir en 2014.

Un éternuement de Poutine...»

« On voit bien qu'un éternue-ment de Poutine peut mettre en cause notre approvisionnement en gaz. Il nous faut donc dispo-ser d'équipements suffisants dans un contexte à la fois énergétique, politique et géostratégi-que », indique Patrick Legrand, président de la Commission par-ticulière du débat public mise en place pour ce projet. Avec une vingtaine de réunions réparties jusqu'en janvier prochain dans tous les départements traversés (voir date ci-dessous). Sur les 300 km de canalisation à

installer, 120 km seraient posés en doublement de la canalisation existante entre Dierrey-Saint-Julien et Voisines en Haute-Marne Tous les 20 km environ, seront installés des postes de sectionne-ment pour, le cas échéant, interrompre la circulation du gaz L'ensemble sera relié aux gazo ducs existants, après aménage-ment des installations desservant tout le nord de la France.



Les 300 kilomètres de canalisation permettront de rejoindre les gazoducs déjà existants dans l'Oise et en Haute-Marne. Une partie importante du fuseau prédéfini traversera le département de l'Aube

RÉUNIONS

Les dates à retenir

- Réunions générales : Bar-sur-Seine, le lundi 5 oc-tobre à 18 h 30, salle polyva-
- -Troyes, le lundi 12 octobre, à 18 h 30, au restaurant du Cube (Parc des expositions).
- Nogent-sur-Seine, le mer-credi 28 octobre à 18 h 30, à
- l'Agora. Villenauxe-la-Grande, le lundi 23 novembre, à 18 h 30, en la salle des fêtes Marcel-Delahaye. Permanence avec les mem-

- bres de la commission :
 Villy-le-Maréchal, le lundi
 30 novembre, de 10 h 30 à
 17 h 30 (lieu à déterminer).
 Marigny-le-Châtel, le lundi
 14 décembre de 10 h 30 à
 17 h 30 (lieu à déterminer).
- Réunion thématique :
- Romilly-sur-Seine, le lundi 16 novembre à 18 h 30 (salle François Mitterrand) : « Milieux naturels et aquatiques ». **Réunion de clôture :**- Bar-sur-Seine, le lundi 4 jan-
- vier à 18 h 30, salle polyva-
- Nogent-sur-Seine, le jeudi 14 janvier à 18 h 30 à l'Agora.

DÉBAT PUBLIC

Une commission nationale entièrement indépendante

Ce n'est pas la première fois qu'un grand débat public est lancé dans l'Aube. Le dossier qui lance dans l'Albe. Le dossier qui a longtemps retenu les Aubois à travers cette large procédure de consultation a été l'autoroute Troyes-Auxerre-Bourges. Un dé-bat qui devait tourner court dans le mesure où le Grenelle de l'environnement l'a bel et bien en-terré. S'agissant du dossier de ga-zoduc, la Commission nationale du débat public (CNDP) est sai-sie dans la mesure où son intérêt national est démontré, que la dimension environnementale est évidente, et que le coût du projet dépasse de loin le seuil des

300 millions d'euros. « L'enjeu d'un tel dossier dé-passe largement la question technique de l'enfouissement des tuyaux pour rejoindre des ques-tions de géopolitique », remar-que Patrick Legrand, vice-prési-dent de la CNDP.

La décision pas encore

prise Le principe du débat est simple. Il s'agit de permettre à tous ceux



Patrick Legrand, président de la commission du débat public, et Pierre-François Hugon, directeur du projet

qui le souhaitent d'être informés sur le projet, d'obtenir des répon-ses à leurs questions et d'expri-mer leurs observations. À ce jour, le projet reste un projet, et la décision d'engager ou non l'opération n'est pas encore prise. D'autant plus qu'elle dé-pend de lourds investissements sur d'autres sites. Si des études ont déjà permis de définir un fu-seau, rien n'est gravé dans le

marbre. « À l'issue du débat pu-blic, des comptes rendus seront effectués. Tout est enregistré et filmé. Et ensuite, GRTgaz aura l'obligation de répondre et d'annoncer clairement comment il noncer clarement commen ti compte intégrer les proposi-tions », annonce Patrick Le-grand. Lequel insiste sur l'indé-pendance de la commission, tant à l'égard du maître d'ouvrage que des autorités publiques.

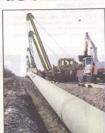
Dix-huit mois de chantier

Il faudra creuser des tranchées, traverser des routes, éviter des zones sensibles, contourner les secteurs urbanisés, et tenir compte des populations con-cernées. C'est dire si un tel chantier n'est pas facile à me-ner. S'agissant du projet « Arc de Dierrey », le chantier devrait se dérouler sur une période de dix-huit mois.

Sur une même parcelle, il faut compter trois à quatre mois de travaux. Une fois les recherches archéologiques effectuées, un état des lieux initial sera réalisé et servira lors de la remise en état après chantier. Une piste de circulation et de travail doit être tracée sur environ 25 mètres de large.

Retrouver l'état initial des terrains

La tranchée est creusée sur 2,5 m de largeur et autant de profondeur. Les canalisations sont ensuite cintrées (adaptées au relief et au tracé), posées et soudées entre elles. Vient enfin la phase du remblaiement en utilisant les matériaux de la tranchée. Les terres végétales et de culture sont alors remises en place afin de permettre une



300 km de tuyaux entre Oise et Haute-Marne

reprise rapide et normale de reprise rapide et normale de l'activité agricole. Les clôtures d'origine sont reconstruites à neuf, le sol est travaillé et ameubli, les accès et les systèmes d'irrigation sont rétablis, les fossés et les talus sont reconstitués. Une fois tout cela réalisé, un deuxième état des lieux est effectué. Il s'agit, en cas d'éventuels dommages cau-sés sur les exploitations agrico-les, d'établir le montant des indemnités correspondantes. Des bornes et des balises per-

mettent par la suite de repérer l'axe du gazoduc.